

Réf: Dossier N° 022975

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SAMUEL OPTIQUE »

Siège social Abidjan, Abobo, ABOBOTE DERRIERE LE MARCHE,
lot 32,ilot 02 01 BP 6079 ABIDJAN 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du vendredi 30 juillet 2021 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le vendredi 30 juillet 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SAMUEL OPTIQUE »

Objet : LA REALISATION D'EQUIPEMENTS OPTIQUES, LE MONTAGE DE LUNETTES, LA PRISE DE MESURE, LE CONSEIL ET LA REFERENCE, LA VERIFICATION VISUELLE, PRESTATIONS DE SERVICES DIVERSES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, ABOBOTE DERRIERE LE MARCHE,
lot 32,ilot 02 01 BP 6079 ABIDJAN 01

Dirigeant(s) : Mme NANDIO LOGBOCHI OLGA MIREILLE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-02854 du 30/07/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°17093/GTCA/RC/2021 du 30/07/2021

